

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module **Violences dans le champ social : réflexion, positionnement, prévention, intervention** 2024-2025

**Code**  
T.TS.SO352.MAP005.F.24

**Type de formation \***  
 Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

- module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

- module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

- semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 module sur 2 semestres automne et printemps  
 Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
12 crédits ECTS

**Langue**  
 allemand  anglais  
 français

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétences visées :**

- Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
- Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
- Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
- Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

**Objectifs généraux d'apprentissage :**

- Connaître et identifier le caractère violent de différentes situations dans le champ social à partir de notions théoriques incluant un regard macro, méso et micro
- Prendre conscience de son rapport à la violence et élaborer des réponses pour la réduire, qu'on en soit auteur-e, victime ou témoin
- Au travers d'études de situations et d'exercices pratiques, développer et affiner des compétences professionnelles et personnelles permettant de comprendre les mécanismes de la violence et d'intervenir dans les domaines suivants :
  - violence au sein du couple
  - suicide et intervention de crise
  - abus sexuels et maltraitance des enfants
- Se familiariser avec le réseau interprofessionnel qui est sollicité lors d'une situation touchant à la violence

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

##### Contenus d'enseignement :

Le module est composé des cinq sessions suivantes :

- Violences interpersonnelles et travail social, quelques éléments théoriques
- Moi, travailleur ou travailleuse social-e comme auteur-e, victime ou témoin de violence
- Maltraitance et abus sur les enfants et les adolescents : des maux et des remèdes
- Suicide et intervention de crise
- Violence au sein du couple

##### Formes d'enseignement :

Exposés théoriques, études de situations, exercices pratiques, jeux de rôles et échanges autour d'expériences professionnelles et personnelles.

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation est constituée de deux parties :

- Évaluation intermédiaire, sous forme d'un travail écrit individuel, à rendre pour le **6 novembre 2024 à 12h00** au plus tard. L'évaluation compte pour 30 points au maximum ;
- Examen oral en duo, le **14 janvier 2025**, portant sur l'analyse d'une situation fictive (remise la veille de l'examen) en lien à l'une des trois thématiques principales du module (violences dans le couple, suicide et intervention de crise, maltraitance et abus sexuels dans la famille). L'examen dure 45 minutes (25 minutes de présentation et 20 minutes d'échange avec les expert-e-s). L'évaluation compte pour 70 points au maximum, le même nombre de points est en principe attribué à chaque étudiant-e à moins d'un déséquilibre flagrant (temps de parole, qualité et justesse des apports, pertinence).

La note est calculée à partir de l'addition des points des deux parties de l'évaluation. Le seuil de suffisance est atteint à partir de 60 points.

Les modalités d'évaluation complètes seront communiquées au début du module.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

**Autres modalités de remédiation**

**MODALITES DE REPETITION**

**Note F - Répétition**

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

a) soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique. Cette session consiste en une analyse écrite (14000 caractères) d'une situation en lien à l'une des trois thématiques principales du module (violences dans le couple, suicide et intervention de crise, maltraitance et abus sexuels dans la famille). Le texte devra être rendu pour le **18 mars 2025**. Les modalités précises et les informations relatives à la répétition seront transmises lors de la communication de la note ;

b) soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module, – pour autant que le module soit proposé –, et en passant l'évaluation prévue en fin de module.

Dans des situations particulières validées par le-la responsable de filière, il-elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

A la réception de la note F, les étudiant-e-s ont un **délai de 10 jours** pour communiquer au secrétariat académique (secretariat-ts@hefr.ch) la modalité de répétition choisie. Une fois ce délai écoulé l'étudiant-e est soumis à la modalité a).

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

**8 Remarques**

---

**9 Bibliographie**

Castelli Dransart, D. A. (2019). Le suicide à la convergence du bio-psycho-social. De quelques théories et modèles d'explication des comportements suicidaires. In B. N. Schumacher & F.-X. Putallaz (Éds.), *Le suicide : Regards croisés* (p. 473#497). Les Editions du Cerf.

Krug, E. G., Dahlberg, L. L., Mercy, J. A., Zwi, A., & Lozano-Ascencio, R. (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé*. Organisation mondiale de la Santé, OMS. [http://www.who.int/violence\\_injury\\_prevention/violence/world\\_report/en/full\\_fr.pdf](http://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/en/full_fr.pdf)

Lorenz, S., & Fluehmann, C. (2019). *DOSAVI - Détection et orientation sociale accompagnée de situations de violences au sein du couple—Guide de référence de la méthodologie*. Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes Vaud. [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dec/behf/PUBLICATIONS\\_-\\_REFONTE/violence\\_domestique/violence\\_domestique/GUIDE-FINAL-WEB.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dec/behf/PUBLICATIONS_-_REFONTE/violence_domestique/violence_domestique/GUIDE-FINAL-WEB.pdf)

Séguin, M., & LeBlanc, L. (Éds.). (2021). *Intervention en situation de crise*. Chenelière Education.

La bibliographie sera complétée en cours de module.

**10 Enseignant-e-s**

Badoc Rémi  
Barras Dominique  
Blanc Claude  
Castelli Dransart Dolores Angela  
Flühmann Christophe  
Intervenant 1  
Lorenz Cottagnoud Susanne  
Schaeli Jérémie  
Travail personnel  
Tuberoso Marco

**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

**Responsable de module \***

Fluehmann Christophe, co-responsable

Blanc Claude, co-responsable

**Descriptif validé le \***

Le 1er septembre 2024

**Descriptif validé par \***

Etienne Jay  
Responsable de filière